

WEBINAIRE

LES ORGANISMES DE BASSIN ET LE DROIT INTERNATIONAL DE L'EAU

15 AVRIL 2021

13h00-14h15 (heure de Genève)

Lien Zoom : <https://unige.zoom.us/j/91795191848>
(identifiant de la réunion: 917 9519 1848)

Organisé dans le cadre du cours en ligne à distance sur « Le droit international de l'eau douce », et en collaboration avec le Réseau international des organismes de bassin (RIOB), ce webinaire vise à souligner le rôle des organismes de bassin dans la mise en œuvre du droit international de l'eau douce.

Le webinaire analysera les aspects relatifs à la lutte contre la pollution des eaux ainsi que la structure et la pratique des organismes de bassin en Afrique de l'Ouest, notamment l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Autorité du bassin du Niger (ABN) et l'Autorité du bassin de la Volta (ABV). Les aspects institutionnels ainsi que les défis de ces trois organismes seront présentés.

Agenda

Modératrice : **Mara Tignino**, Maître d'enseignement et de recherche, Faculté de droit et Institut des sciences de l'environnement, Université de Genève ; Lead Legal Specialist, Plateforme pour le droit international de l'eau douce, Geneva Water Hub

- Les organismes de bassin et la lutte contre la pollution des eaux - **Komlan Sangbana**, Expert juridique et Chargé de programme au Secrétariat de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (UNECE)
- Le rôle de l'OMVS et de l'ABN dans la gestion des bassins du Sénégal et du Niger – **Christophe Brachet**, Adjoint au Directeur Général de l'Office International de l'Eau et Secrétaire technique adjoint du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).
- L'Autorité du bassin de la Volta – **Robert Dessouassi**, Directeur Exécutif Autorité du Bassin de la Volta (ABV)

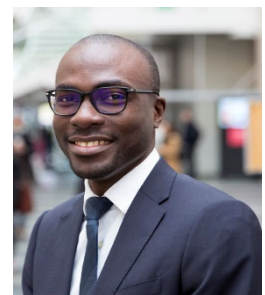
Échanges avec les participants

Christophe BRACHET a consacré près de 25 années d'activité professionnelle à la gestion des ressources en eau en tant que conseiller, chef de projet, directeur et expert. Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, son expérience couvre notamment la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE, en particulier dans les bassins versants transfrontaliers), l'hydrologie, les grands barrages et l'adaptation aux changements climatiques. Maîtrisant parfaitement le cycle d'un projet, il procède également à des évaluations, effectue des prestations d'assistance technique et du renforcement de capacités, y compris institutionnelles.



Adjoint au Directeur Général de l'Office International de l'Eau (qu'il a rejoint en 2010), M. Brachet est également Secrétaire technique adjoint du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB). Il travaillait auparavant depuis 2003 pour le Ministère français en charge des affaires étrangères en tant que conseiller auprès de l'Autorité du bassin du Niger (de 2003 à 2008, durant le processus de Vision partagée) puis de la CICOS (de 2008 à 2010). Il était responsable de 1993 à 2003 de l'activité Eau & Environnement au sein du bureau d'ingénieurs conseils ISL.

Komlan SANGBANA est Expert juridique et Chargé de programme au Secrétariat de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (UNECE). Il appuie notamment le programme d'ouverture mondiale de la Convention, notamment pour la région Afrique (Afrique centrale et de l'ouest) ainsi que le sous-programme global sur le développement des accords de bassin et la création d'organes communs.



Auparavant, il a travaillé à l'Université de Genève où il demeure affilié à la Plateforme pour le droit international de l'eau douce en tant que Chercheur associé. Il a été également consultant pour plusieurs organisations internationales et des gouvernements sur des projets liés à la gouvernance des bassins transfrontaliers en Afrique et en Europe. Membre de la Société africaine pour le droit international, M. Sangbana est titulaire d'un Diplôme d'étude approfondie en droit public de l'Université de Lomé (Togo) et d'un Doctorat en droit international obtenu à l'Université de Genève (Suisse).

Robert DESSOUASSI est titulaire du Diplôme d'Ingénieur de conception, spécialité: Génie Civil, option: HYDRAULIQUE en plus du Diplôme d'Université en Hydrologie Appliquée au Développement (USTL-Montpellier, 1985)

M. DESSOUASSI jouit de longues années d'expériences en matière de gestion des ressources en eau partagée tant au niveau national qu'international à travers les diverses fonctions et responsabilités qu'il a occupé de 1983 à nos jours. Il s'agit de :

Septembre 1983 - Juillet 2000: Responsable du traitement et d'analyse des données hydrométriques et piézométriques au sein de la Direction Nationale de l'Hydraulique du Bénin.



Août 2000 à Mai 2005: Expert Base de Données et Modélisation Hydrologique au Centre Inter-Etats de Prévisions Hydrologiques de l'Autorité du Bassin du Niger.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Juin 2005 au Mai 2017: Directeur de l'Observatoire du Bassin du Niger au sein du Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger, assurant la veille environnementale et fournissant des informations d'aide à la décision pour une gestion concertée des ressources en eau du bassin du Niger.

Du 1er juillet 2017 jusqu'à ce jour, M. DESSOUASSI assume les fonctions du Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta suite à sa nomination en juin 2017, par les Chefs d'Etats et de Gouvernement des 6 pays ayant en partage le bassin de la Volta (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Ghana et Togo).